



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Sixième assemblée régulière du conseil d'administration du lundi
28 juin 2021

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée régulière de l'année 2021 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 28 juin 2021 à 19h00 par Zoom.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Présidente
M. Fabien Abitbol	Vice-président
Mme Rose Savard-Paquet	Secrétaire
Mme Alexandra-Maude Grenier	Trésorière
M. Steeve Brillant	Administrateur
M. Louis Dumoulin	Administrateur
Mme Claudia Nguyen	Administratrice
Mme Ludivine Piacentile	Administratrice

Membre sans droit de vote :

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

ABSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon	Administratrice
Mme Maggy Desgagnés	Administratrice

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

M. Clément Derym	Accès transports viables
M. Louis Cayouette	Administrateur de Kiwanis Québec
Mme Catherine-Ève Gadoury	POP-Ville
Mme Nadia Mohammed-Azizi	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
	Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, sept citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 21-06-01 19 h 00 **Ouverture de l'assemblée**
- 21-06-02 19 h 02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 21-06-03 19 h 05 **Adoption et suivi du procès-verbal du 31 mai 2021**
- 21-06-04 19 h 10 **Présentations**
- Présentation des résultats du sondage sur la sécurité routière par Accès transports viables
 - Présentation du projet du Club Kiwanis Québec
 - Présentation de POP-Ville
- 21-06-05 19 h 40 **Période du conseiller municipal – Jean Rousseau**
- 21-06-06 20 h 00 **Première période de questions du public**
- 21-06-07 20 h 15 **Résolutions**
- Résolution murale d'Aiguillon
 - Résolution sur la possibilité que le CQSJB ait un kiosque au P'tit marché SJB en fonction des disponibilités
 - Remerciements
- 21-06-08 20 h 25 **Deuxième période de questions du public**
- 21-06-09 20 h 35 **Points d'information**
- Retour des mercredis PM – Programme d'activités à l'école SJB
 - SDC du Faubourg
 - Mobilisation menée par Accès transports viables
 - Présentation sécurité routière École SJB
- 21-06-10 21 h 00 **Trésorerie**
- État des finances
 - Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de mai 2021
- 21-06-11 21 h 10 **Divers**
- 21-06-12 21 h 15 **Levée de l'assemblée**

21-06-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Mélissa Coulombe-Leduc constate le quorum et ouvre la réunion à 19h01.

21-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Mélissa Coulombe-Leduc fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC APPUYÉE PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout Présentation :

- Présentation de Pop-Ville

Ajout Résolutions :

- Remerciements

Retrait Points d'information :

- Verdir St-Roch

Ajouts Points d'information :

- Mobilisation menée par Accès transports viables
- Présentation sécurité routière École SJB

Adopté à l'unanimité.

21-06-03 Adoption et suivi du procès-verbal du 31 mai 2021

L'adoption est reportée à la prochaine rencontre.

21-06-04 Présentations

➤ Présentation des résultats du sondage sur la sécurité routière par Accès transports viables

M. Clément Derym, chargé de recherche pour Accès transports viables, nous présente les résultats du sondage mené dans le quartier au début du mois de juin dans le cadre de la stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec. L'idée est que les enjeux de sécurité routière soient travaillés au niveau des quartiers et des écoles. Il précise que c'est seulement la dimension comportementale de la sécurité routière qui a été traitée dans le sondage. Donc en termes d'actions, il sera surtout question de sensibilisation et non pas d'aménagements, même si c'est le facteur le plus déterminant quand on traite d'amélioration de la sécurité routière.

Il présente donc les faits saillants du sondage. Il revient d'abord sur la méthodologie en expliquant que le sondage était disponible à la fois en version numérique et papier sur une durée de trois semaines. Il y a eu 199 répondants au total. On note une représentation assez proportionnelle par rapport au nombre de conducteurs et conductrices ayant répondu au sondage en comparaison avec le nombre de voitures par logement dans le quartier, mais une surreprésentation de la catégorie d'âge 25-44 ans.

La première chose qui était évaluée concernait le sentiment global de sécurité routière (les enjeux vécus et perçus). Il y a un plus faible sentiment d'insécurité chez les plus jeunes (moins de 24 ans) et plus on avance dans les tranches d'âge et plus on note un sentiment d'insécurité. Les cyclistes ont un sentiment d'insécurité plus fort que les conducteurs et les conductrices.

Avant de prioriser des pistes de sensibilisation sur le respect des limites de vitesse, on voulait d'abord confirmer que c'était l'enjeu prioritaire pour les résidents. Même si la vitesse ressort en effet comme majoritaire avec 32%, ce n'est pas une majorité écrasante. En deuxième vient le respect des passages pour piétons par les conducteurs. Certains ont aussi identifié des comportements d'individus en transport actif comme problématiques comme par exemple les cyclistes à contresens, les piétons sur la chaussée pour éviter des obstacles ou les glaces sur le bord des toits.

Ils ont aussi testé les connaissances des personnes sur les nouvelles limites de vitesse qui seront mises en place dans le quartier dès le 1^{er} juillet. Les gens ont bien répondu en général, mais peu de répondants semblaient au fait que la rue Ste-Claire est déjà limitée à 20 km/h.

Pour ce qui est des actions de sensibilisation ayant obtenu plus de 60%, ce sont des actions plutôt classiques qui ressortent : banderoles, affichage sur rue et dans les commerces, tract auprès des conducteurs.

Plusieurs répondants se disent prêts à s'impliquer dans les solutions ou être consultés.

Il pourrait être une bonne idée d'impliquer les élèves de l'École SJB dans les actions de sensibilisation notamment pour la rue d'Aiguillon.

Les recommandations qui ressortent du sondage :

Visez des mesures qui sortent de l'ordinaire qui sont originales qui peuvent avoir un effet choc.

En termes de public cible, il est important de ne pas sensibiliser uniquement les automobilistes, car il y a un enjeu de cohabitation entre piétons, conducteurs et cyclistes. Il faut chercher à avoir un impact sur les personnes qui transitent par le quartier et non seulement sur les résidents.

D'autres actions qui pourraient être pertinentes, mais qui ne relèvent pas du conseil de quartier, seraient d'augmenter les contrôles policiers et créer des aménagements modérateurs de vitesse. Les aménagements sont vraiment le moyen le plus efficace pour diminuer la vitesse des automobilistes.

Il termine en rappelant que le prochain appel de projets est prévu de septembre à novembre 2021.

Un citoyen déplore que le programme de la Ville de Québec n'ait pas permis d'envisager des aménagements modérateurs de vitesse, plutôt que seulement des actions de sensibilisation.

➤ Présentation du projet de Kiwanis Québec

M. Louis Cayouette présente le projet de l'organisme Kiwanis Québec.

Né en 1921, l'organisme existe depuis bientôt 100 ans avec sa mission de changer le monde, un enfant, une communauté à la fois. C'est un organisme reconnu, mais peu connu du grand public. Le Club est composé de 20 membres. Il faut payer pour y être bénévole, chaque dollar amassé va aux enfants directement, car il n'y a aucun frais d'administration. Ordinairement (avant la pandémie), l'organisme remettait plus ou moins 75 000\$ par année aux organismes. Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, ils s'impliquent auprès de l'École Saint-Jean-Baptiste en assurant notamment l'habillement des enfants. Ils sont aussi partenaires dans le projet de revitalisation du parc-école en produisant les reçus de charité pour les donateurs au projet.

Le Club Kiwanis a ses propres domaines d'implication soit l'habillement des enfants, fournir de la nourriture sous forme de collations et de repas aux enfants et favoriser leur éducation en appuyant des organismes qui font l'aide au devoir.

Ils reçoivent aussi des demandes qui sont analysées par leur conseil d'administration. Ils appuient seulement les organismes qui redonnent directement aux enfants.

Avant la pandémie, ils faisaient aussi des collations, jusqu'à 1400 galettes faites par des bénévoles en collaboration avec un chef pâtissier pour les écoles qui en avaient besoin. Ils offraient des repas également.

En 2022, aura lieu la deuxième édition de la fête de la famille Kiwanis Québec avec des jeux gonflables, du maquillage, magicien et de la nourriture offerte.

Avant, ils avaient l'habitude d'organiser un grand souper de homards (jusqu'à 400 personnes) pour amasser des sous (environ 65 000\$ de profit), en plus de faire des ponts routiers (10 000\$ avec 80 bénévoles pendant 4 h), mais la pandémie a rendu ces deux activités impossibles. Ils ont ainsi perdu 80% de leur budget annuel.

Afin de se renouveler dans le contexte actuel et de pouvoir offrir des vêtements (Aubainerie) et souliers (Club Chaussures) aux enfants (200) qui en ont besoin dans le quartier, l'organisme demande l'appui du CQSJB et de la SDC afin de déposer des cannettes avec leur logo près des caisses enregistreuses des commerces de la rue Saint-Jean. C'est une façon d'impliquer la communauté. Les vêtements sont donnés à des familles ciblées directement par les services de garde et les directions scolaires. En septembre, ils reçoivent les vêtements et à la mi-octobre, ils les distribuent. Les enseignants affirment que les notes scolaires des enfants qui en bénéficient augmentent, tout comme leur sentiment d'appartenance. Ils cherchent à donner davantage de visibilité au Club tout le mois de septembre afin d'amasser l'argent nécessaire pour habiller les jeunes qui en auront besoin à la rentrée.

M. Louis Cayouette raconte aussi que les jeunes qui ont reçu de l'aide de l'organisme reviennent s'impliquer dans celui-ci lorsqu'ils sont adultes.

M. Louis Dumoulin mentionne que si le CQSJB a effectivement un kiosque au P'tit Marché durant l'été, il pourrait y poser une canne pour y amasser des sous également.

Résolution CA-21-46

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Louis Cayouette, administrateur du club Kiwanis Québec, a présenté au Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste un projet de collecte de fonds en septembre,

ATTENDU QUE la collecte de fonds se ferait dans les commerces de proximité du Faubourg,

ATTENDU QUE cette collecte de fonds viserait essentiellement l'habillement scolaire des enfants dans le besoin,

ATTENDU QUE cette collecte de fonds pourrait aussi être utilisée pour des besoins alimentaires, aide à l'éducation et autres besoins destinés aux enfants ciblés par les organismes de nos quartiers,

ATTENDU QUE la période visée pour la collecte de fonds serait pour le mois de septembre 2021 et que tous les gains ramassés seraient dédiés intégralement aux besoins des enfants dans le besoin,

SUR PROPOSITION DE MME LUDIVINE PIACENTILE DUMENT APPUYÉE PAR MME CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU de soutenir Monsieur Louis Cayouette et le club Kiwanis Québec dans son projet de collecte de fonds qui aura lieu tout le mois de septembre 2021 chez les commerçants du quartier afin d'habiller les enfants pour la rentrée scolaire. Il est aussi résolu d'appuyer ce projet afin qu'il puisse être présenté à la réunion regroupant les divers SDC des environs dans le but de promouvoir ce projet dans les quartiers ciblés par ce projet.

Adopté à l'unanimité.

➤ Présentation de POP-Ville

Mme Catherine-Ève Gadoury nous parle d'un projet lancé le 18 juin dernier, nommé Pop-Ville. C'est un parcours d'éducation à l'architecture, qui se déploie dans deux quartiers de Québec, soit Saint-Jean-Baptiste et le Vieux-Québec. Ce projet est fait en collaboration avec l'École d'architecture de l'Université Laval. C'est destiné aux jeunes de 8 à 12 ans. Il suffit d'aller se procurer le document au dépanneur de la Duchesse ou à l'épicerie Scott ou encore de le télécharger sur le site popville.ca.

On part en famille avec un téléphone. À chaque station il y a des codes QR à scanner qui donnent accès à des informations, des balados, des réalités augmentées, des vidéos, des artistes invités, etc. Les stations sont identifiées par des pastilles sur le sol à travers le quartier, notamment à l'église Saint-Jean-Baptiste, la tour Martello, l'escalier Badelard.

M. Louis Dumoulin souligne que cette initiative vient à point et s'inscrit dans une certaine continuité avec les activités du Printemps Saint-Jean-Baptiste organisées par la Société historique de Québec. Il applaudit l'initiative qui devient un bel outil de sensibilisation pour les enfants et leurs parents pour éveiller la curiosité envers les éléments de patrimoine desquels nous sommes entourés.

Quand on connaît mieux quelque chose, on l'apprend à l'aimer et ensuite on veut le protéger : c'est notamment dans cet esprit que le projet s'est développé.

Plusieurs autres parcours sont possibles, il faut les adapter aux enfants et les limiter dans leur durée. Cependant, le projet est toujours en développement et pourrait être modifié d'année en année et de nouveaux parcours pourraient voir le jour dans d'autres quartiers. Les possibilités de ce projet sont infinies.

En plus de la collaboration avec l'École d'architecture de l'Université Laval, il y a une belle collégialité, beaucoup d'artistes sont impliqués. Les architectes sont heureux de faire rayonner leur discipline.

21-06-05 Période du conseiller municipal – Jean Rousseau

M. Jean Rousseau remercie les intervenants qui l'ont précédé.

Puisque le conseil de quartier en traitera dans un point d'information, M. Jean Rousseau ne fait que mentionner rapidement qu'une vidéo concernant le cheminement scolaire vers l'école Saint-Jean-Baptiste est disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=9-JWue9iXDU>.

Il poursuit en mentionnant les nombreux échanges en ligne concernant les vols par effractions dans le quartier. M. Jean Rousseau a demandé au commandant Gaudreault si, en effet, le quartier vit une plus forte période de vols actuellement. Selon les statistiques, la Ville observe au contraire une diminution des vols, introduction par effractions, méfaits, vandalisme, de 40% sur deux ans. Seulement 11 vols ont été déclarés (plainte officielle à la police) dans les derniers 6 mois, ce qui représente en réalité une diminution comparativement aux années antérieures.

M. Rousseau rappelle toutefois que ce sont des données basées uniquement sur les plaintes portées et que les gens ne rapportent pas toujours les vols de vélos par exemple.

Il revient également sur la situation du bruit qui a fait jaser énormément ces derniers mois et pour laquelle la police a fait énormément d'interventions ciblées afin de pouvoir d'intervenir. Les gens parlaient de bruit relié à des courses d'auto dans l'arrondissement. Ils font vrombir leur moteur et ça dérange le voisinage. Le service de police précise qu'ils ne peuvent pas intervenir quand les gens ne font que vrombir leur moteur, ils doivent les prendre sur le fait ou distribuer des amendes portant sur d'autres éléments non conformes de la voiture comme un phare brûlé.

Plusieurs citoyens sont exaspérés par la situation et signalent systématiquement au 911 les courses de voitures ayant lieu dans leur quartier. Certains acteurs les ont même dénoncées dans les médias. À la suite de ces nombreuses plaintes effectuées, la police a rehaussé le niveau de priorité de ce genre d'appels. C'est donc important de continuer d'appeler la police, c'est la seule façon de pouvoir documenter ce genre de délit.

M. Jean Rousseau revient sur le coup de feu ayant été tiré sur un commerce de la rue Saint-Jean il y a quelques semaines. Il constate qu'à la suite de cet événement, plusieurs personnes se sont mises à émettre des hypothèses notamment de règlements de compte. M. Jean Rousseau affirme qu'il n'y a aucune conclusion qui ait été tirée de cet événement jusqu'à présent. Il invite donc à la prudence avec ce type de légende urbaine. Il insiste sur le fait qu'il n'est pas dangereux de se promener dans ce secteur et il assure que ce n'est pas le Far West.

Concernant les coupes illégales d'arbres dans ce secteur, le propriétaire M. Murray n'a toujours pas payé les amendes. Il y a des suivis qui sont faits par rapport à ce dossier.

M. Jean Rousseau revient sur le Bar la Faucheuse qui avait fait l'objet de discussion lors d'un précédent conseil. La Faucheuse a subi une suspension de son permis d'alcool au printemps, mais l'établissement peut opérer à nouveau avec l'arrivée de la zone verte. De nouvelles conditions ont été émises par la Régie des alcools et la Faucheuse doit s'y conformer sinon elle subira une nouvelle suspension. Si des citoyens constatent du bruit, du grabuge ou autre, ils sont invités à contacter le SPVQ.

Il revient également sur un commentaire rapporté par M. Aleksandre Lessard à une réunion précédente, où il avait lu un avis provenant de sa propriétaire qui affirmait que l'eau contenait des coliformes fécaux. Après vérification, il ne s'agissait pas de l'eau de l'aqueduc, l'eau du quartier Saint-Jean-Baptiste est propre à la consommation. C'était en fait une protestation de la part de la propriétaire concernant des travaux qui seront faits sur une veine d'eau qui passe à proximité du

logement et qui pourrait être déviée. Cela ne concerne pas l'eau de consommation des résidents du quartier.

Le bureau de projet du réseau structurant de transport en commun refuse de rencontrer les conseils de quartier, car nous tombons en période préélectorale. Par contre, M. Jean Rousseau encourage à les contacter si le conseil a des questions précises. Il a, quant à lui, obtenu des informations sur les voies de circulation nord-sud en termes de circulation des voitures, des piétons ainsi que des vélos. Entre autres, Bourlamarque sera fermé à la circulation des voitures et on y permettra seulement les piétons et les vélos. Pour ce qui est de Turnbull, les trois modes de circulation seront toujours permis. On semble toujours maintenir le scénario d'un tunnel court.

Concernant le programme de déminéralisation, on tente d'avoir plus de détails sur ceux-ci, mais on ne reçoit pas l'information. Ils ont aussi tenté de savoir où les 20 arbres prévus pour le quartier seront plantés. Ceux-ci semblent en réalité prévus pour remplacer des arbres malades et non augmenter la canopée.

Pour ce qui est de la vision de l'habitation, selon le maire il n'y a pas de problème de logement à Québec, sauf qu'il n'y a plus de logements sociaux et la problématique de l'hébergement touristique illégal n'y est pas du tout mentionnée. Ceux-ci ne sont pas comptabilisés, nous n'avons pas de données. Ce qui fait que nous arrivons en date du 1^{er} juillet et il existe encore une soixantaine de familles qui cherchent des logements abordables. Il y a des mesures d'urgence qui sont mises en place, mais la problématique reste entière.

La Ville a annoncé des mesures concernant la stratégie de développement durable. On y admet que la lutte contre les gaz à effet de serre doit inclure les entreprises et la collectivité. M. Jean Rousseau met en doute la cohérence de la stratégie. Il est important de se donner des objectifs clairs avant de définir les actions.

M. Jean Rousseau précise que ce n'est pas la Ville qui s'occupe de problématiques liées aux rats laveurs, on doit faire appel à des professionnels de la faune.

21-06-06 Première période de questions du public

M. Fabien Abitbol demande d'avoir plus de données sur les dépassements de vitesse sur la rue d'Aiguillon. Il semble y avoir un 10% d'automobilistes qui ne respectent pas les vitesses. M. Jean Rousseau va s'informer pour avoir plus de détails concernant ces dépassements.

Un citoyen revient sur les vols de vélos, il demande à M. Jean Rousseau si celui-ci peut faire des pressions sur la Ville et le SPVQ pour permettre une application pour l'éviter ou avoir un échéancier pour élaborer une solution similaire ayant prouvé son efficacité. Le citoyen se réfère à un collant métallisé très difficile à retirer comportant un numéro de série du vélo qui est enregistré sur le site web correspondant et au service de police. Cette méthode fonctionne très bien à Vancouver et Montréal. Il réclame des actions plus fermes dans ce dossier-là.

Pour répondre à un citoyen, M. Jean Rousseau affirme que les engagements qu'il a pris pendant son mandat comme conseiller il espère pouvoir les amener beaucoup plus loin s'il est élu notamment la commission des services électriques, le projet de revitalisation, l'îlot de Saint-Vincent-de-Paul, de l'Église Saint-Jean-Baptiste, rues conviviales et partagées, mobilier urbain, espaces verts, etc. Son colistier, David Johnson se présente dans le quartier. L'engagement citoyen est au cœur de son parti. Les conseils de quartier vont être au cœur des décisions avec

des budgets participatifs. Il espère pouvoir faire beaucoup plus que ce qu'il a pu accomplir lors de son mandat de 4 ans.

M. Louis Dumoulin se questionne concernant les aménagements de surface et comme le tramway va passer sous notre quartier, il suppose que nous devrions pouvoir récupérer davantage d'espace en surface pour le transport actif puisqu'il devrait y avoir moins de voitures. Le bureau de projet du réseau structurant ne semble pas s'occuper des aménagements de surface et ne semble pas savoir qui s'en occupera non plus, ce qui lui apparaît inquiétant puisque les résidents vivent en surface et devrait pouvoir savoir ce qu'il adviendra de la circulation de transit notamment.

La Ville demande au consortium de lui faire une proposition sur l'aménagement et ce sera le partenaire privé qui choisira les aménagements sans consultation des citoyens. Toutes les stations seront uniformes. Quand on prend le métro de Montréal, ce qui fait son charme ce sont ses stations uniques, chaque station étant une œuvre d'art en soi. C'est ce qui fait sa particularité. Par contre, pour des raisons d'économie d'échelle, dans le cas du tramway de Québec, les stations seront toutes identiques.

Concernant la circulation de transit, le RTC dispose d'énormément de scénarios afin de réorganiser les circuits locaux. Il devait y avoir des comités de bon voisinage où ces questions devaient être abordées, mais pour l'instant M. Jean Rousseau déplore le manque d'information et de consultation à ce sujet.

Une citoyenne demande si le conseil de quartier s'est informé auprès des organismes du quartier ayant une préoccupation communautaire avant d'autoriser un organisme caritatif qui n'est pas du quartier à solliciter les résidents à travers nos commerçants. La présidente du conseil lui explique qu'ils n'ont pas reçu de telle demande de la part d'un autre organisme local. Les commerçants seront libres de décider d'y participer ou non. De plus, Kiwanis Québec sollicite cet appui pour une période d'un mois seulement, ce qui n'empêche donc pas un autre organisme de mener le même type de levée de fonds à un autre moment de l'année. Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle également que les fonds amassés bénéficieront également à des enfants qui fréquentent notre école de quartier.

21-06-07 Résolutions

➤ Résolution : Murale d'Aiguillon

Résolution CA-21-47

Attendu que Mmes Micha Horswill et Gab Doucet ont présenté au Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste un projet de murale rue d'Aiguillon:

Attendu qu'elles ont précisé avoir l'accord de principe du propriétaire du mur;

Attendu que ce mur rue d'Aiguillon est très visible autant par les résidents et les piétons que par les utilisateurs du RTC;

Attendu que diverses suggestions ont été faites lors de la présentation de ce projet;

Attendu que la période visée pour les travaux serait le printemps 2022,

SUR PROPOSITION DE MME LUDIVINE PIACENTILE DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de soutenir Mmes Micha Horswill et Gab Doucet dans leur projet, et de les inviter à écrire au comité embellissement du conseil de quartier (sib.graff@gmail.com) pour toute demande de renseignement.

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution : Possibilité que le CQSJB ait un kiosque au P'tit marché SJB en fonction des disponibilités

Résolution CA-21-48

Visibilité CQSJB au p'tit marché

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste désire mettre de l'effort sur son rayonnement et sa visibilité ;

CONSIDÉRANT QU'un marché hebdomadaire a lieu au cœur même du quartier Saint-Jean-Baptiste ;

CONSIDÉRANT QU'il est possible qu'un kiosque soit à notre disposition à un moment où certains membres du CA du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste seront aussi disponibles ;

SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER DÛMENT APPUYÉE PAR MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC, IL EST RÉSOLU d'appuyer la représentation du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste au P'tit Marché par les membres du CA qui seront disponibles en temps et lieu et de mettre 150\$ du budget de fonctionnement de côté afin de payer le montant de location du kiosque et d'acheter les articles nécessaires à cette représentation potentielle au P'tit marché Saint-Jean-Baptiste.

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution : Remerciements

Résolution CA-21-49

Considérant que M. Jean Beaulieu a démissionné du conseil d'administration en début d'année,

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC, IL EST RÉSOLU d'entériner son départ du conseil d'administration du conseil de quartier, de le remercier pour son implication au début du plan de sécurité routière, en espérant qu'il pourra continuer à participer à la vie de notre quartier, entre autres en matière d'embellissement.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CA-21-50

Considérant que M. Olivier Tardif-Paradis a décidé de remettre sa démission en prévision de l'Assemblée générale annuelle 2021;

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de remercier M. Tardif-Paradis pour son engagement au sein du CA du CQSJB, notamment à titre de secrétaire, rôle qui demande organisation, minutie et collaboration avec les personnes-ressources travaillant de près avec le CA.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CA-21-51

CONSIDÉRANT QUE M. Aleksandre Lessard a démissionné du conseil d'administration à l'issue de l'assemblée de mai 2021,

SUR PROPOSITION DE FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉ PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU d'entériner ce départ, de féliciter M. Aleksandre Lessard pour ce nouvel emploi qui l'a contraint à quitter par anticipation son mandat au conseil d'administration du conseil de quartier, de le remercier pour les diverses idées qu'il a pu apporter, en espérant qu'il continuera à participer d'une façon ou d'une autre à la vie de notre quartier.

Adopté à l'unanimité.

21-06-08 Deuxième période de questions du public

Aucune question.

21-06-09 Points d'information

➤ Retour des mercredis PM – Programme d'activités à l'école SJB

La situation qui avait été rapportée à pareille date l'an dernier, soit le projet de règlement qui était à l'étude au gouvernement qui mettait en péril l'existence des mercredis pm de l'école SJB, a évolué. Le règlement va être modifié pour considérer ces particularités, afin que les écoles puissent conserver ce type d'initiatives. De plus, la rentrée se fera sans les bulles classes, les mercredis pm devraient donc également reprendre à l'automne.

➤ SDC du Faubourg

Mme Marie- Noëlle Bellegarde-Turgeon est absente. Le point est donc reporté.

➤ Mobilisation menée par Accès transports viables

Mme Alexandra-Maude Grenier rapporte qu'Accès transport viable a organisé des rencontres des conseils de quartier des quartiers centraux à la suite de l'annonce du projet du troisième lien pour traiter du réseau express de la capitale, l'autoroute laurentienne qui a un projet de boulevard urbain ainsi que le troisième lien avec les projets de voies réservées au transport en commun. Accès transport viable voulait connaître les résolutions et les positions des conseils de quartier sur ces différents projets.

Il y a eu une deuxième rencontre qui a conclu avec l'idée de prévoir des séances de carrefour d'échanges sur les enjeux de mobilité (pas seulement le vélo) et y regrouper les conseils de

quartier. Un représentant de chaque conseil de quartier va assister à ces tables de concertation dès l'automne afin de pouvoir coopérer et concerter leurs actions en matière de mobilité durable.

➤ Envoi des cheminements scolaires

Référence : <https://www.youtube.com/watch?v=9-JWue9iXDU>

L'école Saint-Jean-Baptiste fait partie des 25 écoles prioritaires par la Ville de Québec en termes de sécurité routière. La ville a donc présenté les cheminements scolaires pour ces écoles et les modifications qu'elle compte apporter aux abords de l'école afin d'améliorer la sécurité routière. Ils vont améliorer la signalisation.

Le conseil de quartier demandait à ce que la pancarte annonçant le 30km/h soit installée plus tôt sur la rue Saint-Jean, car actuellement elle est directement devant l'école et n'assure pas que les voitures ralentissent avant d'arriver au niveau de l'école.

On attend l'avis de l'école sur les mesures annoncées. Le conseil d'établissement affirme être une école de marcheurs et demandait de limiter les vitesses sur la rue Saint-Jean et la rue d'Aiguillon.

M. Jean Rousseau confirme que la pancarte de 30km/h n'est pas bien placée, que celle-ci devrait être placée avant la zone scolaire et non dans celle-ci. Aussi, un brigadier supplémentaire a été demandé au coin de Sutherland et d'Aiguillon, mais il n'y a pas de changement d'annoncé à ce niveau. Il met en doute aussi la rigidité face à la décision de positionner les traverses piétonnes dans l'axe Claire-Fontaine.

M. Louis Dumoulin constate un recul par rapport à l'affichage et les aménagements (panneaux lumineux) d'il y a 20 ans pour sécuriser la zone scolaire.

21-06-10 Trésorerie

➤ État des finances

Les mouvements au compte concernent seulement les frais bancaires de 2,95\$, mais certaines factures restent à payer notamment pour le Printemps SJB.

Le solde du compte en date du 30 juin 2021 : 6 371, 16\$.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de mai 2021

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction;

Résolution CA-21-50

SUR PROPOSITION DE MME MÉLISSA COULOMBE-LEDUC DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 85\$ à Mme Nadia Mohammed-Azizi pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 31 mai 2021 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

Le montant est puisé à même le poste budgétaire lié aux frais de fonctionnement selon le barème prévu à la résolution CA-20-55.

Adopté à l'unanimité.

21-06-11 Divers

M. Louis Dumoulin propose de se prévoir une rencontre de travail durant l'été.

21-05-12 Levée de l'assemblée

Mme Mélissa Coulombe-Leduc propose de lever la séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21 h 08 et souhaite un bel été à tout le monde.